



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE L'ARIÈGE

**PREFECTURE**

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ  
ET DE LA LÉGALITÉ  
Bureau élections et réglementation

Anne Maertens

Arrêté préfectoral établissant  
la liste des candidats et de leurs remplaçants au  
2<sup>nd</sup> tour des élections législatives du 18 juin 2017

La préfète de l'Ariège  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code électoral et notamment ses articles R.28 et R.101 ;

Vu le décret n° 2017-616 du 24 avril 2017 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale ;

Vu l'arrêté préfectoral du 19 mai 2017 établissant la liste des candidats et de leurs remplaçants au 1<sup>er</sup> tour des élections législatives du 11 juin 2017 et attribuant les emplacements d'affichage ;

Vu les procès-verbaux de recensement des votes émis dans les 1<sup>ère</sup> et 2<sup>nde</sup> circonscriptions de l'Ariège établis le 12 juin 2017 par la commission de recensement général des votes ;

Vu l'enregistrement définitif des candidatures clôturé le mardi 13 juin 2017 à 18h00 ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Ariège :

ARRÊTE

Article 1

Dans les deux circonscriptions du département de l'Ariège, la liste des candidats et de leurs remplaçants au 2<sup>nd</sup> tour du 18 juin 2017 de l'élection des députés à l'Assemblée nationale est établie comme suit :

1<sup>ère</sup> Circonscription :

N° de panneau	Liste des candidats	Listes des remplaçants
2	M. AZEMA Jérôme	M. SIGUR Matthieu
4	Mme Bénédicte TAURINE	M. Marcel LOPEZ



2<sup>ème</sup> Circonscription :

N° de panneau	Liste des candidats	Listes des remplaçants
8	Mme BERTRAND-VINZERICH Huguette	M. Thierry LAFFITTE
9	M. LARIVE Michel	Mme LAVOINE Ingrid

Article 2

Le secrétaire général de la préfecture de l'Ariège, les sous-préfets de Pamiers et de Saint-Girons et les maires des communes du département sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié et affiché dans toutes les communes du département et sur le site internet de la préfecture de l'Ariège ([www.ariège.gouv.fr](http://www.ariège.gouv.fr)).

Fait à Foix, le 13 juin 2017  
Pour la préfète et par délégation,  
Le secrétaire général

signé

Christophe HERIARD